

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE
SECRETARIAT GENERAL

A R R E T E

*fixant la liste des candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites de l'examen professionnel,
pour l'accès au corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile
au titre de l'année 2018*

La ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 93-622 du 27 mars 1993 modifié relatif au statut particulier du corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;

VU l'arrêté du 13 janvier 2015 fixant le règlement, la nature et le programme de l'examen professionnel pour l'accès au corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;

VU l'arrêté du 17 octobre 2017 autorisant, au titre de l'année 2018, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;

VU l'arrêté du 23 février 2018 fixant la composition du jury de l'examen professionnel de techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile, au titre de l'année 2018 ;

VU l'arrêté du 23 mars 2018 fixant la liste des candidats autorisés à passer les épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile, au titre de l'année 2018 ;

VU le procès-verbal du jury ENAC en date du 03 juillet 2018,

ARRETE

Article unique - Sont déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites de l'examen professionnel pour l'accès au corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile, organisé au titre de l'année 2018, les 19 candidats, classés par ordre alphabétique, dont les noms suivent :

1	Mme	ALAMERCERY	ANNE-CATHERINE	11	Mme	MAKER	TUMATA
2	M.	ANTOINE	NICOLAS	12	Mme	MARLIER	ANNABELLE
3	Mme	BARBAR	GAMAL	13	Mme	MARTINET	EVELYNE
4	M.	BRIAND	OTTO-ALLEN	14	Mme	MOURAT-ROBERT	JENNIFER
5	Mme	CHESSERON	CHRISTELLE	15	M.	OLSON	MOERANGI
6	M.	DUNON	DAVID	16	Mme	PIERRE-JUSTIN	SANDRA
7	M.	GALMAR	NICOLAS	17	Mme	SIMON-BISCARAT	KARINE
8	Mme	GONNIER	GAELE	18	Mme	SOURD	LAETITIA
9	M.	GUILLEMOT	MARC	19	Mme	TILIN GERMON	MYLENE
10	Mme	JEAN-ALPHONSE	FABIENNE		-----		

Fait à Paris, le

03 JUL. 2018

Pour la Ministre et par délégation
L'adjoint au chef du bureau de la gestion collective des ressources humaines

Philippe MICHAUD